

nement du Canada a reçues, depuis le 1^{er} juin 1965, du premier ministre ou de quelque autre membre du gouvernement de Terre-Neuve, et/ou de la société John Doyle and Canadian Javelin Limited, relativement au partage des dépenses découlant de l'aménagement d'une route reliant Goose Bay, Lake Melville et le golfe Saint-Laurent.—(*Avis de motion portant production de documents n° 134*)

Par M. Nicholson, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission d'assurance-chômage pour l'année terminée le 31 mars 1966, conformément à l'article 95(2) de la Loi sur l'assurance-chômage, chapitre 50, Statuts du Canada, 1955.

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) du surintendant des assurances du Canada au sujet des sociétés coopératives de crédit, pour l'année close le 31 décembre 1965.

Par M. Winters, membre du conseil privé de la reine,—Décret du conseil C.P. 1966-1888, en date du 29 septembre 1966, autorisant conformément à l'article 21A(2) de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, la société d'assurance des crédits à l'exportation de prêter jusqu'à un maximum de 5 millions de dollars des États-Unis pour l'achat au Canada et l'exportation de biens et services par des fournisseurs canadiens en vue du stade de 1965-1966 du programme d'expansion du secteur énergétique mexicain financé en partie par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en conformité de l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Version anglaise)

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi.